



Publication externe de poste vacant

50334789

Job Posting Title

Communication and Information Technology Technician

Date de début

26.10.2017

End Date

27.11.2017

Code de référence

PSD / 005 04

Désignation de la fonction

Communication and Information Technology Technician

Organization

Créée en tant qu'organisation continentale panafricaine unique en son genre, l'Union africaine est chargée de conduire le processus d'intégration rapide et de développement durable de l'Afrique par la promotion de l'unité, de la solidarité, de la cohésion et de la coopération entre les peuples et les États africains, ainsi que par l'établissement d'un nouveau partenariat avec les autres régions du monde. Le Siège de l'Union africaine est établi à Addis-Abeba, la capitale de l'Éthiopie. En vue de la réalisation de ces objectifs, l'Union africaine entend renforcer sa capacité à s'acquitter de sa mission en procédant, entre autres, à la mise en œuvre de sa nouvelle structure organisationnelle et au pourvoi des postes permanents et des postes de courte durée.

La Commission de l'Union africaine invite les citoyens de tous les États membres à faire acte de candidature au poste vacant de courte durée de Technicien chargé des technologies de l'information et de la communication au sein du Département de paix et de sécurité de la Commission de l'Union africaine.

Service

Intitulé du poste : Technicien chargé des technologies de l'information et de la communication

Grade : GSA5

Lieu d'affectation : Addis-Abeba

Supérieur hiérarchique : Chef de la division des Opérations de soutien à la paix

Nombre de postes : 1

Tâches

Principales fonctions et responsabilités

Le technicien chargé des technologies de l'information et de la communication est placé sous la direction de la division des Opérations de soutien à la paix (PSOD) et sous la supervision directe du chef de l'Unité d'appui aux missions et du spécialiste en informatique. Il assurera l'installation de systèmes d'information et de communication, la gestion, l'exploitation et la maintenance des équipements d'information et de communication, la réparation des équipements défectueux qui sont répertoriés dans le livre d'inventaire de la division PSOD.

Le technicien chargé des technologies d'information et de communication sera chargé des tâches suivantes :

- Assurer le dépannage et la réparation de tous les équipements TIC et maintenir tous les équipements de communication dans un bon état de fonctionnement ;
- Assurer l'installation de stations de radio à haute fréquence (HF), à très haute fréquence (VHF) et à ultra haute fréquence (UHF), y compris, mais sans s'y limiter aux systèmes de transmission numérique et analogique et tous les systèmes auxiliaires connexes dans les quartiers généraux stratégiques (Commission de l'UA) et les missions en cours ;
- En collaboration avec la division MIS, installer et maintenir le réseau local (LAN) et l'intranet ;
- Effectuer la maintenance préventive des équipements ;
- Assurer la programmation des radios pour les missions de terrain, en particulier celles installées pour la liaison stratégique ;
- Entreprendre des missions sur le terrain si nécessaire pour déterminer l'état de fonctionnement des matériels de communication et vérifier et réparer les équipements défectueux ;
- Procéder à des tests d'essai de tous les nouveaux équipements et certifier leur aptitude à l'emploi ;
- Tenir un registre de toutes les réparations et maintenances effectuées sur les équipements ;
- Assurer l'installation et la maintenance du système d'alimentation électrique ;
- Assurer la sécurité physique de tous les équipements TIC qui sont en maintenance dans l'atelier ;
- Fournir un service de soutien aux utilisateurs finaux des TI pour le personnel de la division PSOD ;
- Assurer l'installation d'antennes VSAT lors de l'installation d'une base pour une mission sur le terrain ;
- Assurer la communication téléphonique et radio 24 heures sur 24 avec toutes les stations, tout le personnel, les agences des Nations Unies, les ONG, les OING et les autres agences civiles qui sont dans la Zone de responsabilité ;
- Veiller à ce que tous les équipements de communication, y compris les radios HF, VHF et UHF, soient en bon état de fonctionnement ;
- Veiller à ce que tous les ordinateurs et équipements électroniques soient en bon état de fonctionnement et tenir un journal électronique pour toutes les opérations de maintenance ;
- Recevoir, traiter et enregistrer par ordre chronologique toutes les communications pour le Centre des Opérations de soutien à la paix ;
- Enregistrer et transmettre tous les courriels, télécopies et messages reçus selon les directives de l'officier de service ;
- S'assurer du bon fonctionnement du système intercom de la salle de réunion de la division PSOD ;
- Alerter immédiatement l'officier de service de tout incident ou accident signalé ;
- Tenir à jour le journal des communications électroniques ;
- Assurer la sécurité et la sûreté de l'information au Centre des Opérations de soutien à la paix ;
- Conseiller tous les utilisateurs de radios sur l'utilisation correcte de la radio conformément aux Procédures opérationnelles standard ;
- Procéder dans les missions à des exercices de vérification du matériel informatique et de communication appartenant à l'UA, le cas échéant ;
- S'acquitter de toute autre tâche qui pourrait lui être confiée par son superviseur.

Exigences

1. Qualifications et expériences requises :

- Le candidat doit être titulaire d'un diplôme reconnu en radiotechnique, ingénierie informatique ou d'un diplôme équivalent approprié. La qualification minimale requise est un diplôme de fin d'études secondaires avec au moins 4 ans de formation professionnelle continue ou d'apprentissage dans une institution reconnue.

- Il doit avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans le milieu industriel.

2. Connaissance des langues

Maîtrise de l'anglais, langue de travail de la Mission. La connaissance d'autres langues de travail de l'UA (français, arabe et portugais) serait un atout.

3. Égalité des chances

La Commission de l'Union africaine est un employeur qui donne l'égalité de chances aux hommes et aux femmes, et les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

4. Durée du contrat

La nomination à ce poste est faite sur une base contractuelle pour une période d'un an, dont les trois premiers mois sont considérés comme une période probatoire. Le contrat est reconduit sous réserve de résultats satisfaisants et de la disponibilité des fonds.

5. Rémunération

Le salaire correspondant à cette fonction est une somme forfaitaire mensuelle de 4,179.03 \$ EU (GSA 5 Échelon 5) toutes indemnités incluses, conformément aux règlements régissant les fonctionnaires internationaux de la Commission de l'Union africaine et de 51,779.53 \$ EU toutes indemnités incluses, conformément aux règlements régissant les fonctionnaires locaux de la Commission.

Les candidatures déposées font l'objet d'une présélection automatisée selon les critères d'évaluation publiés de l'Avis de vacance de poste et sur la base des informations fournies par les candidats. Concernant les exigences de l'Avis de vacance de poste, les candidats doivent fournir des informations complètes et exactes relatives à leurs qualifications, y compris leur formation, leur expérience professionnelle et leurs connaissances linguistiques. Chaque candidat doit garder à l'esprit que tout dépôt de candidatures incomplètes ou incorrectes peut les rendre irrecevables dans le cadre du poste vacant. Une présélection et une évaluation des candidatures seront effectuées en fonction des informations fournies. Une fois déposées, les candidatures ne peuvent pas être modifiées. Les personnes dont la candidature est retenue pour la sélection feront l'objet d'une procédure de vérification des références afin de s'assurer de l'exactitude des informations fournies dans la candidature.

Les dossiers de candidature sont à envoyer au plus tard le 27 novembre November 2017 à l'adresse du Site de recrutement en ligne de la Commission de l'UA <http://www.aucareers.org>.

Direction de l'Administration et de la Gestion des Ressources humaines
Commission de l'Union africaine

Type de contrat

Court terme

Taux d'activité

Temps plein

Établissement

Headquarters